

Bienvenue aux nouveaux!

Notre club s'est enrichi de quelques nouveaux membres en ce début de saison.

Élèves -pilotes:

- Danny Baranes; - Guillaume Nadeau;
- François Côté; - Freddy-Nicolae Paun;
- Christian Gohel; - David Poellhuber;
- Sébastien Hallé; - Robert Victor.

Pilotes-remorqueurs:

- Dominique Roy; - Marc Pigeon;
- Sébastien Bourque.

Bienvenue à tous, et bon vols!

Quelques stats...

Surprenant: le planeur qui a le plus volé depuis le début de la saison, est le 2-22 C-FURE de la famille Surprenant. Il a volé 31 fois, pour un total de 40h37, soit une moyenne de 1h10 par vol. Bravo! Le deuxième planeur le plus occupé, fût le Lark C-GVWL, propriété du club: 39h38 en 68 vols, pour une moyenne de 35 minutes par vol.

Le champion pour la durée moyenne des vols est, en s'en serait douté (champion un jour, champion toujours), André Pepin: 43h16 en 10 vols, moyenne: 4h20 minutes par vol.

Membership: au 1er juillet 1997, l'AVVC comptait 51 membres, comparativement à 50 à la fin de 96, et 67 en fin 95. Les membres ont fait 352 vols depuis le début de la saison, 95 de moins que l'an dernier et 165 de moins qu'en 1995. Par contre, cette année la durée des vols a été plus longue, ce qui fait que nos finances ne s'en portent pas plus mal.

Journée passagers

Les membres sont priés de prendre note que **l'avant-midi du samedi 12 juillet sera réservée** à un groupe de passagers.

Ce jour-là, **entre 8h et 12h, tous les appareils biplaces du club seront monopolisés** pour initier ce groupe de 25 personnes.

En fait, le groupe est plus nombreux, jusqu'à une quarantaine de personnes, tous des collègues de travail de Gabriel Duford. Nous estimons toutefois qu'il serait irréaliste de croire que nous sommes en mesure de tous les faire voler en un avant-midi. Une autre journée sera ajoutée en août pour ceux qui n'auront pas pu voler le 12 juillet.

Le club remercie Gabriel pour cette heureuse initiative qui a le mérite de rapporter beaucoup d'argent au club, sans trop d'effort, tout en faisant la publicité du vol à voile et de l'AVVC.

Rapport d'incidents

par Kemp Ward, officier de sécurité

Accident: Au terme d'un vol de 1h44, le HP11 a fait une approche normale sur la piste 15. En finale, à une altitude d'une vingtaine de pieds, la main du pilote, qui tenait la poignée des volets, a glissé. Le pilote a alors échappé la poignée, les volets se sont refermés automatiquement, passant de 90 à 0 degrés. L'appareil a piqué du nez, frappant le sol à un angle de 30 degrés environ. L'avant du fuselage a reçu le choc et l'aile gauche a été en partie arrachée du fuselage. Le planeur est une perte totale.

Le pilote a subi des fractures à deux vertèbres. Il récupère présentement dans un plâtre.

COMMENTAIRES: L'accident semble être attribuable à un manque d'attention du pilote. Le mécanisme d'ouverture et de fermeture des volets aurait dû être équipé d'un système de verrouillage de la poignée à diverses positions.

Incident: lors du remorquage, le diamant s'est largué de l'avion remorqueur à une altitude de 200 pieds. Raison: une prise d'altitude soudaine du planeur et un relâchement important de la tension du câble de remorquage. Après avoir largué, le pilote a tourné à droite, vent de dos, et a poursuivi son virage à 180 degrés jusqu'à ce qu'il se retrouve en finale et qu'il atterrisse.

COMMENTAIRES: le pilote avait assez de champ libre pour devant lui. Un virage vent de dos en basse altitude est toujours risqué, car le planeur peut décrocher. Il était par ailleurs dangereux de survoler la zone d'arrêt. Enfin, le virage final a été fait à très basse altitude.

FEST'AIR 97

Le quatrième Festival de l'Aviation sportive du Bas-Richelieu aura lieu la fin de semaine des 23 et 24 août prochain à l'Aéroport régional de Sorel. Les amateurs d'aviation pourront voir de près une bonne sélection d'aéronefs sportifs en tous genres, et rencontrer les pilotes.

En plus de tours d'avion, des tours de montgolfières et des vols de planeurs seront aussi offerts. Comme vous l'aurez compris, c'est l'AVVC qui sera responsable des tours de planeurs. Il s'agit pour le club d'une excellente fenêtre pour la promotion de notre sport dans la région, en plus d'une occasion de financement.

L'AVVC aura sur place deux planeurs et un avion-remorqueur. Nous avons besoin pour l'occasion de volontaires pour chacune des journées: chronométrateur, deux pilotes-remorqueurs et quatre pilotes-planeurs. Les membres intéressés peuvent entrer en contact avec le responsable de l'activité pour l'AVVC, Sylvain Bourque au 641-3913.

En vrac...

Nouvelle règle de sécurité: Alain Thirion, notre chef-instructeur, nous informe que dorénavant, un pilote qui n'a pas volé depuis au moins un mois, devra effectuer un vol de vérification avec un instructeur avant de repartir en solo. La mesure s'applique à tous les membres, privé ou non. Dans le cas des élèves-pilotes, le délai sera de deux semaines. Notre sport se doit d'être pratiqué dans les conditions les plus sécuritaires possibles. Le vol à voile peut comporter des dangers pour ceux qui le pratiquent, et pour les autres, s'il n'est pas pratiqué régulièrement.

Certificat de radiotéléphoniste: la majorité de nos membres solo possèdent maintenant un certificat restreint de radiotéléphoniste. Il y a toujours trois récidivistes (pilotes d'expérience) qui volent régulièrement des appareils possédant une radio. Selon les règlements aériens, ils est obligatoire d'avoir ce certificat. Il ne faudrait pas pousser jusqu'à ce que le club les interdissent de vol. Que feront-ils si le Ministère fait une visite surprise au club?

Sortie de Saint-Gabriel: une sortie est prévue du 11 au 19 juillet inclusivement à Saint-Gabriel-de-Brandon, là où certains d'entre nous avaient pu voler l'an dernier. Le vendredi 11 servirait surtout au transport des appareils des privés, et les activités de vol comme telles pourraient commencer le lendemain après-midi, puisqu'il est déjà prévu que le matin du 12, les deux remorqueurs et les biplaces du club seront monopolisés pour une opération vol de passagers.

Notez que cette sortie n'empêcherait pas que les activités continuent de se dérouler en parallèle à Saint-Dominique, puisqu'un avion restera sur place et qu'un pilote-remorqueur sera

disponible. Dans le but d'éviter que le pilote remorqueur se rende inutilement au club, il restera disponible chez lui. Les 14 et 15 juillet: Mario Ducharme. Les autres jours, Dominique Roy (paget 724-9608) devrait être présent dans sa roulotte.

L'endroit où l'activité se déroulerait est équipé d'un camping muni d'eau courante et d'électricité. La piste et le camping se trouvent en bordure du lac Maskinongé. Il sera possible de se baigner et de faire du bateau. Les frais de camping sont de 12 \$ par jour.

Les membres intéressés doivent contacter Denis Trudel avant de s'y rendre. (653-1606)

Téléphone du trésorier: veuillez prendre note que notre trésorier, Sylvain Bourque, a un nouveau numéro de téléphone: 641-3913. Il a aussi une boîte vocale au travail: 597-7070, boîte vocale 9700.

Renouvellement de la flotte:

veuillez noter que nous avons reçu notre Blanik (C-GAWY) et le deuxième 2-33 (C-FZIQ). Le 2-33 est en état de vol mais le Blanik doit être inspecté par le Ministère. Les plus réalistes disent que nous pourrions le voler en août seulement.

Feuilles de vol: lorsque vous notez les coordonnées des planeurs qui décollent sur la feuille de vol, veuillez inscrire leurs lettres d'appel (C-GDGD), et non leurs lettres de compétition (DB). Il en est de même lors des communications radio.

Lavage des planeurs: les savons ordinaires, comme le savon à vaisselle ou le Hertel, sont des dégraissants. Ils enlèvent la pellicule de cire appliquée sur les planeurs. Pour éviter d'enlever prématurément la cire, vous devez utiliser un savon-cire pour automobile, disponible au hangar.

Log books: les livres de bord (*log books*) de chaque appareil ayant volé durant la journée et les livres de bord techniques (*technicals*), doivent être mis à jour après la dernière utilisation de la journée et ce sans exception, car c'est la règle. Un planeur n'ayant pas ses livres à jour sera interdit de vol (règlement aérien "RAC").